



LE SESSAD TSA TRÈS PRÉCOCE DÉPEND DE L'AREAMS,  
ASSOCIATION RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT  
MÉDICOSOCIAL ET SOCIAL.

LE SERVICE EST AUTORISÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ (ARS) DES PAYS DE LA LOIRE ET FINANCÉ  
PAR L'ASSURANCE MALADIE

# SESSAD TSA TRÈS PRÉCOCE

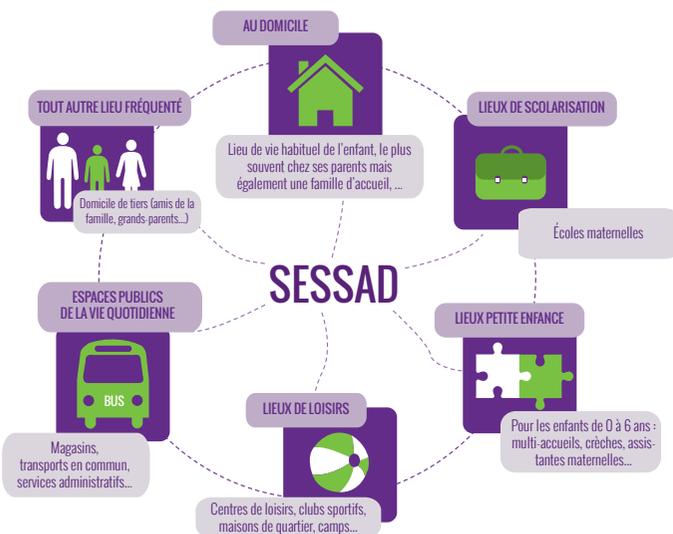
Interventions auprès de très jeunes enfants  
présentant des troubles autistiques (TSA)

UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DU SESSAD 0-20 ANS AREAMS

## | OÙ ?



Les interventions du SESSAD se déroulent  
prioritairement sur les lieux de vie et d'activité  
de l'enfant.



## | AVEC QUI ?

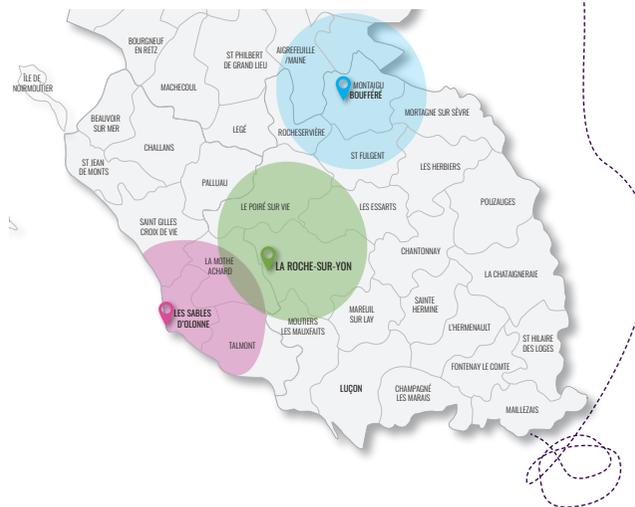


Le personnel est composé de :

- x chef de service,
- x éducateurs spécialisés,
- x orthophonistes,
- x psychologues,
- x ergothérapeutes,
- x psychomotriciens,
- x pédopsychiatres
- x accompagnateurs de transport,
- x équipe administrative.

## | CONTACTS

- Antenne SESSAD La Roche site Horbetoux**  
73 impasse Jean Mouillade  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél. : 02 51 48 74 50  
sessadlaroche@areams.fr
- Antenne SESSAD Les Sables d'Olonne**  
Résidence l'Armoise - 9, rue Amiral Vaugiraud  
85100 Les Sables d'Olonne  
Tél. : 02 51 95 86 76  
sessadlessables@areams.fr
- Antenne SESSAD Boufféré**  
Pôle d'activités La Bretonnière  
9 rue René Descartes - 85600 Boufféré  
Tél. : 02 51 94 10 76  
sessadbouffere@areams.fr



| SESSAD TSA TRÈS PRÉCOCE |  
Antennes :  
La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne & Boufféré

# SESSAD TSA très précoce



## | QU'EST CE QUE LE SESSAD TSA TRÈS PRÉCOCE AREAMS ?

Le SESSAD TSA très précoce est un service d'éducation spéciale et de soins à domicile destiné à des enfants diagnostiqués ou ayant une forte suspicion de troubles du spectre de l'autisme.

Il a pour objet principal de mettre en place des interventions personnalisées et intensives, développementales et comportementales, dans les plus brefs délais après le repérage des troubles.

## | POUR QUI ?



Le SESSAD TSA très précoce accueille des enfants âgés de 18 à 24 mois, voire 30 mois. L'accompagnement peut se poursuivre jusqu'aux 4 ans de l'enfant.

Les enfants accompagnés au SESSAD ont une notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Pour ces enfants, la notification est instruite dans un délai très court. Sur orientation d'un médecin, les familles peuvent prendre contact avec le service avant le dépôt du dossier à la MDPH. Ces enfants ont des troubles du spectre autistique (TSA), qui se caractérisent par :

- des altérations significatives de la communication et des interactions sociales,
- des comportements, des intérêts et des activités à caractère restreint et répétitif.

## | POUR QUOI ?



Les neurosciences démontrent une très grande plasticité du cerveau de l'enfant, dans la petite enfance. Ainsi, plus les accompagnements sont précoces, plus les leviers sur les apprentissages sont opérants et efficaces.

Les interventions de l'équipe pluridisciplinaire visent à :

- favoriser les interactions sociales de l'enfant ;
- accompagner le développement de la communication et du langage et le développement psychomoteur ;
- soutenir la famille dans l'éducation de leur enfant en tenant compte de ses particularités.

## | COMMENT ?



De façon continue, l'équipe évalue les troubles de l'enfant à l'aide de différents outils et de tests spécifiques.

Le SESSAD TSA très précoce s'appuie sur le modèle de DENVER qui consiste à travailler les interactions sociales, dans un environnement naturel en utilisant le jeu interactif et les expériences émotionnelles. Le modèle s'appuie sur la promotion de la motivation et de l'initiative de l'enfant. L'objectif est de diminuer l'apparition des troubles du spectre autistique (TSA) ou de leur sévérité.

généralisation des acquis

L'équipe intervient auprès des parents et de l'entourage de l'enfant (fratrie, grand-parents, assistant maternel, AVS,...) en les guidant et les outillant pour garantir la continuité de la prise en charge et favoriser la généralisation des apprentissages et le maintien des acquis.

